

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juillet 2020

Délibération n° 20C/04/25

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
17/07/2020		
Date de publication :	Statutaires : 77	Présents : 50
28/07/2020	En exercice : 77	Pouvoirs : 14
		Votants : 64

Objet : Pacte de gouvernance et fonctionnement de la Conférence des Maires.

L'an deux mil vingt, le 23 juillet à 17h30, le Conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Tricot sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Président.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BIZET Régis, BOURGETEAU Pascal, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, CARRE Christophe, MME CENSIER Christine, M. COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, MM DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, MMES DOLLEZ Colette, DRETZ Sandrine, MM DUBOUIL Bernard, MM DUCHESNE Robert (suppléant de M. CANDELOT Bertrand), DUPONT Didier, DUPONT Patrice (suppléant de M. THEOPHILE Pascal), MMES DUPONT Stéphanie, ERCOLANO Magali, M. DUVAL Francis (suppléant de M. FARCE Philippe), MME FLANDRIN Joséane, MM GAINON Christophe, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, GUIGNANT Jean-Charles (suppléant de M. LEBRUN Alain), MME HENNON Corinne (suppléante de M. HENNON Jean-Louis), MM HOEDT Jean-Michel, LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, MME LEQUEN Astrid, MM MATTE Xavier, MERLIN Bernard, MME MORLIGHEM Monique, M. NAVARRO Julien, MME PARIGOT Marianne (suppléante de M. DOISY Hubert), MM PAUCELLIER Hervé, PETIT Jean-Luc, POINSARD Cédric, RENAUX André, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SAINTE-BEUVE Nicolas, SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, M. VALOIS Eric, MMES VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane et VERMEULEN Christèle.

Soit 50 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient excusés : MM. DOISY, FLOUR, HENNON et MME LARUE

Etaient absents : MME BONNET Catherine, MM BOURGEOIS Jérôme, CHOQUET Christophe, FONTAINE Patrice, FOURNIER Alain, GREVIN Régis, HAMOT Bertrand, NEGI Michaël, RAUZIER Dominique, VAUCHELLE Patrick, WARME Philippe, WELLECAN Pierre.

Ont donné procuration :

- M. BONNEMENT Julien (Léglantiers) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
- M. CONVERS Patrick (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
- MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
- MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) à M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) ;
- M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) à MME CENSIER Christine (Maignelay-Montigny) ;
- M. GESBERT Laurent (Royaucourt) à MME DUPONT Stéphanie (Ferrières) ;
- MME GRIGNON-PONCE Véronique (Dompierre) à M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny) ;
- MME LACOMBE Françoise (Ravenel) à M. MERLIN Bernard (Ravenel) ;
- M. LEFEVRE François (Le Plessier sur St Just) à M. DE BEULE Olivier (Gannes) ;
- M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) à MME LEQUEN Astrid (Avrechy) ;
- M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) à M. LEFEBVRE Philippe (La Neuville-Roy) ;
- MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) à M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) ;
- Mme VAN DE WEGHE Elisabeth (Angivillers) à Mme BARTHE Isabelle (Cernoy) ;
- M. WAFFELAERT Eric (Brunvillers-la-Motte) à M. DE BEULE Olivier (Gannes) ;

Ont été élus secrétaires de séance : M. RENAUX André et Mme SOUDET Sylvie

Le président Frans DESMEDT demande au directeur général, Geoffrey FUMAROLI, de présenter ce point. Celui-ci évoque la loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019 qui introduit la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance entre la communauté et les communes membres.

Le Conseil,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-11-2 ;

Vu les statuts de la communauté de communes en vigueur ;

Vu la loi engagement et proximité du 27 décembre 2019 ;

Considérant l'intérêt pour la communauté de communes d'engager un débat visant à élaborer un pacte de gouvernance qui précisera notamment le rôle et les modalités de saisine de la Conférence des Maires ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré ;

A l'unanimité des membres présents,

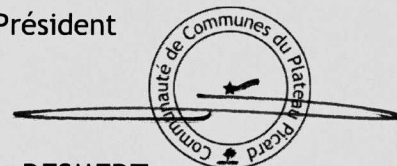
ACTE la création d'une conférence des maires ;

DECIDE d'élaborer un pacte de gouvernance qui sera soumis à l'avis des conseils municipaux du territoire en vue de son éventuelle adoption dans le délai de 9 mois à compter du dernier renouvellement des conseillers municipaux ;

CONFIE à la Conférence des maires le soin d'engager toutes les démarches utiles pour préparer la concertation nécessaire à l'élaboration dudit pacte.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 28 juillet 2020